



BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.
B - 22

P 008189

Bureau de dépôt :
1099 Bruxelles X
Editeur responsable :
Camille Baise
Rue M. Liétart 31 bte 1
1150 Bruxelles

Signes des Temps

N°2

Islamophobie, antisémitisme : pour une lutte antiraciste unifiée

Publication de Pax Christi
Wallonie-Bruxelles
Paraît 5 fois par an

MARS-AVRIL 2015

Avec le soutien
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Sommaire

Comité de rédaction

Jean Debelle,
Laurie Degryse,
Géraldine Duquenne,
Jennifer-Christelle Essolomwa Botewa,
Amandine Kech,
Françoise Mélard,
Hervé Narainsamy,
Marie Peltier,
Colienne Regout,
Bénédicte Rousseau
Guillaume Sneessens.

Rédaction-Administration

ASBL Pax Christi
Wallonie-Bruxelles
Rue Maurice Liétart, 31-bte 1
1150 Bruxelles
Tél. : 02 738 08 04
Fax : 02 738 08 00
E-mail : info@paxchristiwb.be
Compte bancaire :
BE 28-7995-5017-6120

Photographies

Marie Peltier

Mise en page

www.acg-bxl.be

EDITORIAL 3

DOSSIER

**Pegida et le cosmopolitisme de la peur
De la compétitivité de la terreur
à une économie de l'agir ensemble**
Hervé Narainsamy 4

**Je suis bobo, bien-pensant,
politiquement correct et droit de l'hommiste**
Guillaume Sneessens 6

**Paroles de musulmans :
vivre l'Islam en Belgique**
Laurie Degryse 8

**"Complosphère" et "Dissidence",
le triomphe de la posture**
Marie Peltier 10

PORTRAIT

Quelques regards de juifs bruxellois
Jean Debelle 12

ACTUALITÉS DE LA PAIX

**Legislation anti-terroriste belge :
légitimisation de lois liberticides ?**
Entretien par Jennifer-Christelle Essolomwa Botewa 13

Editorial

Islamophobie, antisémitisme : pour une lutte antiraciste unifiée

Ces dernières semaines ont été marquées par un climat post-attentats souvent houleux, émotionnel, clivé. Le drame des attaques parisiennes a ravivé des discours de haine et de division, semant une tension à travers la société qui est venue poser de lourdes questions de fond aux acteurs de la société civile que nous sommes. La parole à la fois islamophobe et antisémite s'est exprimée de manière brute, décomplexée, pas toujours par les mêmes acteurs, mais avec pour même résultat la libération d'un discours fascisant et populiste, celui-là même dont on avait voulu croire qu'il faisait partie du passé. Face à ce constat, *Pax Christi*, qui a pour mission de favoriser le dialogue au sein de la société, s'est mis plus que jamais à l'écoute et à la disposition d'acteurs de terrain, pour tenter d'y voir clair et de contrer ces discours de haine.

Dans ce numéro, nous nous pencherons à la fois sur l'antisémitisme et sur l'islamophobie, de manière non exhaustive, mais plutôt à la manière d'un patchwork. Nous envisagerons notamment la manière dont le mouvement "Pegida" en Allemagne impose une grille de lecture islamophobe des questions de société. Nous nous pencherons aussi sur la fracture sociale qui, masquée par des revendications identitaires et culturelles, est souvent la source majeure des discours de rupture et de radicalisation, chez les plus jeunes notamment. Nous irons aussi à la rencontre de concitoyens musulmans et juifs, afin de mieux appréhender leurs réalités et leurs questionnements. Puis nous nous pencherons sur les phénomènes complotistes, nouveaux vecteurs de haine et d'antisémitisme sur le net. Enfin, pour la rubrique "actualités de la paix", nous analyserons les risques inhérents aux législations mises en place pour contrer le terrorisme qui, bien que nécessaires, pourraient également mener à des dérives pour nos libertés.

Pour une association comme la nôtre, le principal enjeu actuel de la lutte antiraciste est de contrer la concurrence entre victimes, qui règne souvent en maître dans le débat public, et de retrouver une approche unifiée, à visée universaliste. A cet égard, nous sommes convaincus que la lutte contre l'islamophobie ne peut être séparée de celle contre l'antisémitisme, les 2 étant souvent les 2 faces d'une même pièce. Là est certainement l'un des principaux défis du dialogue interculturel d'aujourd'hui et de demain : travailler à unir les luttes plutôt qu'à les opposer. Pour une vraie approche égalitaire et démocrate de la lutte contre le racisme et les discriminations.

Marie Peltier

Pegida et le cosmopolitisme de la peur

De la compétitivité de la terreur à une économie de l'agir ensemble

"On me répondra, comme on vous répondra, que la conciliation est dépassée, qu'il s'agit de faire la guerre et de la gagner. Mais vous et moi savons que cette guerre sera sans vainqueurs réels et qu'après comme avant elle, il nous faudra encore, et toujours, vivre ensemble, sur la même terre"

Albert Camus¹

Ces derniers mois, nos démocraties européennes ont vu remonter toute une série - désolante - de clameurs islamophobes. Dans cet article, nous évoquerons celles qui ont vu le jour en Allemagne, sous le nom de Pegida, et qui ont essaimé dans d'autres pays, dont la Belgique. Ces manifestations anti-Islam soulèvent une question essentielle : à qui nos démocraties libérales ont-elles abandonné "le pouvoir symbolique de dire ce qui nous fait peur"²? Et que nous faut-il pour retrouver le pouvoir de la nuance et donc aussi celui de dire ce qui nous fait vivre ?

○ *Angoisses apocalyptiques et nouvelles tragédies de l'intelligence*³

Camus écrivait que le XX^e siècle était celui de la peur. Le XXI^e sera semblait-il celui de l'angoisse. L'incertitude du monde n'est plus, pour un grand nombre, une cause de luttes communes et d'inventivité mais la raison d'une résignation anxiogène. La peur peut être vertueuse dans le sens où elle a toujours été pour l'humanité l'aiguillon de sa recherche, de sa créativité et de son dépassement. Elle peut fédérer. L'angoisse, quant à elle, est pétrifiante et elle disjoint. Elle nous dépouille de nos rêves, de nos audaces, de notre potentiel vérifiable. Nos démocraties européennes semblent aujourd'hui atteintes d'une sorte de mélancolie apocalyptique - névrotique - qui les reconvoque à de nouvelles tragédies de l'intelligence.

Pegida n'est qu'une métastase, comme Zemmour, Soral ou Marine. Ces métastases ont des collaborateurs efficaces

dans tous ces pantins politiques qui, faute de réel horizon commun hormis la croissance, le marché de l'emploi, le pouvoir d'achat et la sécurité, leur ouvrent la voie ou leur emboîtent le pas. Je dis métastase car il s'agit bien, par manque d'imagination et de nuances, de réactions auto-immunes.

Manque d'imagination car sous des allures de mouvement, d'élan citoyen, Pegida (*Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlands* ou "Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident"), c'est en fait l'utopie qui se trompe de sens, d'adresse, la marche d'une résignation sous les étendards de la mélancolie.

Leur logo donne d'ailleurs à méditer : un bonhomme jetant à la poubelle à la fois le nazisme, le communisme, l'anti-fascisme et l'islamisme. Tout un programme! Valeurs et anti-valeurs semblent ici se fondre et ségarer dans un tourbillon nihiliste, symptôme d'une Modernité qui, pour reprendre les mots de Nietzsche, a désolidarisé notre terre de son soleil et qui ne sait plus où se trouvent les étoiles : "Le dernier homme, figure complaisante de la décadence, est l'homme moderne qui a renoncé, en perdant toute orientation, à la création de sens"⁴.

Victimisation de tous, donc, qui ne peut engendrer que ressentiment général et agressivité sourde. Or, "un groupe ne peut s'agréger à partir

1 - CAMUS (Albert), *Lettre à un militant algérien in Actuelles III, Chroniques algériennes, 1939-1958 in Albert Camus, Essais*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 965.

2 - L'expression est de Didier Bigot, citée dans FOESSEL (Michaël), *La sécurité : paradigme pour un monde désenchanté*, voir www.eurozine.com

3 - L'expression est de Camus.

4 - MATTEI (Jean-François), *Le premier ou le dernier homme ?*, voir www.cairn.info

du seul discours victimaire, c'est-à-dire en restant dans une logique de dépendance existentielle et narrative par rapport au système combattu"⁵.

Manque de nuances aussi car, dans cette mélancolie apocalyptique, le Musulman (plus visible désormais que le Juif) représente aujourd'hui le barbare émissaire, le nouveau cagot, la figure du déclin européen, le signe de la fin de notre monde – en attendant l'occasion de passer la balle à une autre victime sacrificielle. De rumeur en rumeur, le monde se transforme en abstraction et on en perd le sens de la nuance. Boucs expiatoires de tous les pays, courez !

○ *Économie désenchantée à la recherche de capital symbolique*

Le sentiment qu'il faut vraiment percevoir derrière toutes ces agitations est certainement celui de la disparition d'un monde, celui-ci apparaissant comme "impraticable et indisponible"⁶ au commun de bien des mortels. Le fait que Zemmour parle de suicide est symptomatique.

Ne l'a-t-on pourtant pas prédit depuis belle lurette, dit et redit : l'économie de marché ne fait pas le monde. Au contraire, elle le démantèle, balkanisant les sociétés ainsi que les luttes sociales et l'imaginaire des individus, montant les colonisés de tous bords les uns contre les autres, le peuple contre le peuple, l'individu contre sa propre vie : "[...] l'ambiance apocalyptique du présent traduit moins la crainte d'un événement réel (la fin du monde) que ces expériences, de plus en plus courantes, où les hommes se sentent séparés de ce

qu'ils peuvent". En dehors du fait qu'il y a sans doute un réveil de l'islamisme qui vient s'engouffrer dans le nihilisme ambiant et qui est peut-être bien, d'ailleurs, un avatar de ce dernier, la barbarie est ailleurs.

La barbarie se trouve dans l'impuissance ou le cynisme avec lesquels les gouvernants du monde sacrifient la vie des gens ordinaires sur l'autel de la Croissance, mettant les plus faibles en compétition les uns avec les autres, tout en demandant à ces mêmes perdants du marché de marcher pour une identité nationale ou républicaine qui, dans les faits, n'existe pas. Le premier "isme" qui aurait dû figurer dans la poubelle de Pegida est celui du capital, qui détruit l'idée même de solidarité du genre humain.

Les gouvernements ne se sont pas encore hissés à la hauteur de la mondialisation et de ses exigences symboliques. Ils n'ont pas grand-chose à dire si ce n'est à propos d'une quelconque géostratégie de la compétitivité ou de la sécurité. Ils vivent encore au XIX^e siècle. Dès qu'ils sortent de ces dogmes, idôles que Nietzsche aurait probablement fracassées, ils se trouvent dans le brouillard. D'ailleurs, le retranchement des gouvernements européens derrière le concept de *gouvernance* traduit bien cette désolation du sens et leur perte de contact avec les femmes et les hommes de chair et de sang.

Alors, heureusement, chaque capitulation symbolique de la part des gouvernements donne lieu à des sursauts citoyens ici et là - socialisme populaire, comme si la société civile à travers le monde comprenait de plus en plus et de mieux en mieux qu'il

fallait s'emparer de la mutation politique en cours. Tentative de répondre au tous contre tous par un tous avec tous. Les manifestations de Pegida ont donné lieu à des contre-manifestations importantes, une mobilisation du "pour" plutôt qu'un rassemblement de "contre". Les attentats de Paris, la récupération politicarde mise à part, ont également ouvert à de nouvelles solidarités civiles, qu'il s'agira d'encourager. Il est intéressant de voir que ce ne sont pas forcément ceux qu'on appelle les élites qui donnent à la version apocalyptique sa juste dimension, sachant que, originellement, une apocalypse est toujours le temps d'un dévoilement de sens et d'une redécouverte de l'essentiel.

○ *Du ministère de la peur à une démocratie de l'utopie*

Nous ne pouvons pas savoir si ce que j'ai appelé une balkanisation des luttes sociales aura la consistance et l'envergure nécessaires pour réparer tout l'humain ou non – prémisses d'un cosmopolitisme des Lumières ? Tout au moins, la créativité de la société civile nous permet de sortir la tête hors des passions tristes du ministère de la peur. Ces "petits morceaux d'un autre monde"⁸ relèvent le défi de nous recharger un peu en capital symbolique et de montrer qu'il nous reste des choses à faire et à espérer.

>>>

5 - ARIÈS (Paul), *Le socialisme gourmand. Le Bien-vivre : un nouveau projet politique*, Paris, Éditions la Découverte, p. 185.

6 - FOESSEL (Michaël), *Après la fin du monde. Critique de la raison apocalyptique*, Paris, Seuil, 2012, p. 170.

7 - *Idem*, pp. 286-287.

8 - *Idem*, p. 215.

On imagine parfois que si le citoyen se bouchait les oreilles quelques jours, le présent, infesté d'angoisses médiatiques, redeviendrait viable, ouvert, possible, noble et que les individus, jeunes et vieux se remettraient à se rencontrer et à fabriquer du réel plutôt que de croire béatement tout ce qu'on leur dit sur celui-ci.

D'éboueurs de la civilisation, nous n'en avons pas besoin, n'en déplaise à Pegida, à Marine. De baudruches inutilisables, nous en avons eu assez, n'en déplaise à tous les prêtres de l'Unité nationale ou du rassemblement patriotique. L'unité doit être, aujourd'hui, internationale : l'Internationale de la solidarité et de la sensibilité. Il nous faut donc des poètes. N'en attendons pas trop de nos gouvernants qui, pour la plupart, ont perdu la Parole.

Camus parlait de réintroduire la morale en politique, ce serait la première des poésies retrouvées. Première des paroles données. Vous imaginez un Président affirmant : "Ma politique sera morale ou ne sera pas" ?... Des continents d'inanité couleraient à pic : on ne parlerait plus d'abord de sécurité mais de rencontre, plus de croissance mais de Bien-vivre(-ensemble), plus de pouvoir d'achat mais de la noblesse d'être, plus d'austérité mais d'armes (pacifiques) de construction massive. Utopie ? Certes. Mais bien plus puissante que celles qu'on nous sert depuis des décennies et qui enterrent l'humanité vivante. C'est au peuple de s'emparer de l'utopie. La démocratie, c'est le pouvoir par le peuple. "L'unique bonheur est dans la création, écrit Nietzsche : vous tous, vous devez participer à la création et jouir encore de ce bonheur dans chaque action"⁹. Podemos.

Hervé Narainsamy



Je suis bobo, bien-pensant, politiquement correct et droit de l'hommiste

Ces jours-ci, me reviennent en mémoire quelques lignes qu'écrivait André Gide dans ses "souvenirs de cour d'assise". L'auteur tire de son expérience de juré (1912) un texte dense, où il apparaît fasciné par les replis de l'âme humaine. En filigrane, la barrière fragile qui sépare l'honnête homme du criminel.

Il écrit notamment :

"Cette nuit, je ne puis pas dormir. L'angoisse m'a pris au cœur et ne desserre pas son étreinte. Je resonge au récit que me fit jadis un rescapé (du navire) la Bourgogne : il était lui dans une barque avec je ne sais plus combien d'autres; certains d'entre ceux-ci ramaient, d'autres étaient occupés tout autour de la barque à flanquer de grands coups d'aviron sur la tête et les mains de ceux, à demi noyés déjà, qui cherchaient à s'accrocher à la barque et imploraient qu'on les reprît. Ou bien avec une petite hache, ils leur coupaient les poignets. On les enfonçait dans l'eau car en cherchant à les sauver, on eût fait chavirer la barque... Ce soir je prends en honte la barque et de me sentir à l'abri."

⁹ - NIETZSCHE (Friedrich), *Fragments posthumes*, 1882-1884, IX, 4.

Je dois bien admettre que, dans cette allégorie, je suis un des rameurs, ou un des spectateurs, dans la barque. J'assiste, sans savoir que faire, impuissant et espérant survivre, aux montées de haine qui m'entourent.

Je vois ceux qui, dans l'eau, à demi noyés, essaient de monter dans la barque. Je vois dans leurs yeux la peur de ne pas y arriver, la peur de mourir. Je vois dans leurs yeux la peur devenir haine pour ceux qui les empêchent de monter, mais aussi, peu-à-peu, devenir haine pour ceux qui sont simplement à l'abri.

Je vois aussi, à côté de moi, ceux qui crient de peur de chavirer. Ceux qui frappent sur les presque noyés, ceux qui coupent les poignets de ceux qui sont destinés à mourir. Je n'aime pas leurs actes. Je suis heureux de ne pas être de ceux-là. Je me persuade que j'ai ma conscience pour moi. Mais je ne leur demande pas d'arrêter.

Et puis de temps en temps, j'en vois un qui arrive à se hisser sur une barque. Il devient, comme moi, spectateur ou rameur. Ou alors de peur de perdre ce qu'il a acquis de haute lutte, il se met à frapper avec plus de frénésie encore sur ceux qui ne pourront faire comme lui.

Le temps passe, la situation des désespérés s'aggrave. L'eau est froide, leurs membres s'engourdissent, la mort les gagne. Ils sont forcés à des coups d'éclat, des coups motivés par la haine, des coups dans l'eau. Il y a ceux qui, tant qu'à mourir, en agrippent un de la barque – d'apparence plus faible, dont la tête ne lui revient pas, ou qu'il jalouse – jusqu'à le faire passer par-dessus bord pour qu'ils meurent ensemble. Il y a ceux qui, dans un hurlement de désespoir, s'efforcent de faire chavirer toute l'embarcation.

C'est ainsi que la haine monte

Dans cet immense groupe de naufragés il y désormais deux camps, irréconciliables. Ceux qui sont au sec, et leurs ennemis, ceux qui sont dangereux, qu'il faut abattre.

Comme toute allégorie, celle-ci a ses limites. Elle m'a permis toutefois

d'exprimer un ressenti, une idée abstraite, de meilleure façon qu'avec des mots explicatifs : la fracture sociale est une réalité et, en s'aggravant, elle devient un facteur de haine et pousse à des actes désespérés.

Dans cette période où nous sommes effrayés – à juste titre – par les événements en Syrie, en Irak, en Lybie ; au moment où nous sommes effarés des départs de jeunes de nos pays, convertis ou non ; à l'heure où nous ne pouvons qu'être terrifiés par les menaces d'attentats sur nos territoires, nous devons éviter les pièges des faux semblants.

Une lecture trop facile, trop rapide, trop tentante peut-être, nous pousserait à incriminer une religion, une provenance territoriale, une culture. Cette lecture, probablement voulue par certains terroristes, ne peut que conduire à une escalade, voulue également. C'est ce que Robert Badinter appelait, dès le 7 janvier 2015, le piège que nous tendent les terroristes, dans lequel nous devons éviter de tomber.

La montée des actes antimusulmans ne pourra que pousser certains de ceux-ci à détester ceux qui les humilient et – là aussi avec une lecture trop facile, trop rapide – à détester l'ensemble des individus semblables à ceux qui les agressent ou les détestent.

La suite ne pourrait être qu'un enchaînement de réactions plus fortes encore, de l'un puis de l'autre pôle du conflit, puis de l'un, puis encore de l'autre, nous propulsant tête baissée dans une polarisation de plus en plus grande, une spirale qui ne pourra générer qu'une insécurité destructrice de plus en plus grande également. La haine appelle la haine.

Nous devons donc prendre du recul, débarrasser les événements encore frais dans nos mémoires des émotions qui légitimement nous assaillent. Une lecture posée et réfléchie est celle qui ne s'encombre pas des décors mais va à l'essentiel. Éviter le piège du terrorisme. La question n'est pas une question de religion, ni de territoire d'origine, ni de langue, ni de couleur de peau, ni de culture, quand bien même une minorité y croit et le revendique.

Le problème demeure celui de l'exclusion, de la pauvreté matérielle et d'éducation, des carences sociétales, de la disparition du tissu social

Depuis les attentats de Paris, de très nombreux articles retracent la jeunesse de ceux qui veulent être qualifiés de djihadistes, et qui en réalité ne méritent même pas ce nom qu'on leur abandonne un peu trop facilement.

Il n'est pas étonnant que l'on trouve dans nos cités, dans nos ghettos, dans nos basse-villes où nous ne voulons pas aller vivre, des gens d'une grande pauvreté, matérielle ou d'éducation, des exclus, des "hors société", des gens qui sont arrivés à un tel degré de haine qu'ils sont aveuglés par celle-ci au point de commettre des actes horribles et innommables ; des actes - et il faut le dire aussi - que leur passé, que leur propre souffrance, que rien n'excusera jamais.

Il ne faut pas être grand clerc pour savoir ou pour constater qu'à notre époque, il faut avoir une identité propre, parler de soi, être quelqu'un. Facebook, instagram, twitter, l'ego a une place prépondérante. Je n'entre pas dans ce débat, je le constate.

Qu'offre-t-on à ceux qui n'ont pu, faute de milieu adéquat, de structure, d'éducation, se construire une identité en phase avec la société ?

La propagande terroriste offre aux paumés, aux individus sans repère, une identité forte clé sur porte, et même un but dans la vie et une façon de mourir. Le mode de recrutement insiste sur cette identité forte, comme cela ressort de l'enquête menée par la journaliste Anna Erelle (nom d'emprunt), dans le livre intitulé "dans la peau d'un djihadiste" (à mon humble avis, terroriste eut été plus adéquat).

Appelons un chat un chat, et ne l'appelons pas oiseau parce qu'il le demande

Une personne qui tue des gens, est un meurtrier, un criminel. Une personne qui sème la terreur est un terroriste. Rien d'autre.

>>>

Leur abandonner le champ religieux ou spirituel est céder un peu facilement à leur première revendication, qui est avant tout identitaire. C'est leur faire trop d'honneur. C'est les aider dans leur recrutement. C'est reproduire le mécanisme. C'est ensuite, par amalgame, porter préjudice à tous ceux qui vivent la religion musulmane, et par répercussion porter préjudice à tous ceux qui vivent une religion, une autre forme de spiritualité, et à la société toute entière.

Ensemble, musulmans, juifs, chrétiens, agnostiques et athées, nous avons avant tout le devoir de ne rien céder au terrorisme, et surtout pas la spiritualité. Il serait un comble de permettre à des voyous de s'en emparer.

Mais nous devons aussi agir aux origines du mal et recréer un tissu social, il y a urgence

Alors peut-être que je suis bobo, ce terme à la base non péjoratif créé par David Brooks pour qualifier une mutation positive d'un groupe social hybridé, et donc, selon moi liant. Et j'affirme qu'il faut bien plus encore qu'on ne le fait aujourd'hui, offrir du lien.

Alors oui, je suis ce que certains qualifient par dérision de bien-pensant et politiquement correct, parce que je pense qu'il y a assez d'expressions fortes et polarisantes pour semer la discorde dans la société et que nous avons besoin de ciment social.

Alors oui je suis droit de l'homme, de ces droits de l'homme qui ont voulu contrer des horreurs de la dernière guerre mondiale, quand nos grands-parents disaient "plus jamais ça".

Ça ne plaît pas ? Alors je dois l'affirmer encore plus fort.

Guillaume Sneessens

Paroles de musulmans : vivre l'Islam en Belgique

I m'a été demandé, pour cet article, de questionner plusieurs personnes de religion islamique pour leur ouvrir un espace de parole. Ces voix rendues anonymes ont toutes répondu à trois questions sur leur vécu. Il leur était proposé par ailleurs d'ouvrir le débat sur des solutions concrètes pour améliorer le vivre ensemble dans notre pays multiculturel.

Dans le contexte post-attentats que nous connaissons, être musulman en Belgique revêt une coloration particulière, souvent faite de stigmatisation et de méconnaissance. Donner la parole à des concitoyens de confession et/ou de culture musulmane nous est apparu important dans ce climat souvent tendu et difficile à vivre pour eux.

Etre musulman après les attentats de Paris

A la question de savoir comment ils se sentent musulman(e)s en Belgique, et s'ils se sentent libres dans leur pratique religieuse, les réponses se sont rapidement orientées sur les attaques de janvier.

Nadia¹, 35 ans, depuis 13 années en Belgique, est venue vivre ici car elle y a rencontré l'amour. Mariée, mère de 3 enfants et diplômée en gestion, elle explique qu'elle s'est toujours sentie accueillie dans ce pays. Elle n'est attachée à aucun territoire en particulier, ayant vécu un peu sur chaque continent. Mais depuis les attentats, elle sent un regard différent posé sur elle. Un sentiment de malaise qui circule dans l'air, une lourdeur qu'elle ne percevait pas avant. Le matraquage médiatique a nécessité une explication des faits et des conséquences pour ses enfants encore jeunes, pour qu'ils ne se sentent pas visés ni stigmatisés. Elle a la désagréable impression de devoir justifier en permanence les attaques, juste parce qu'elle pratique la même religion. En tant que chrétien, imaginez-vous devoir justifier le moindre crime perpétré par un membre de votre communauté ? Par exemple, lorsque Breivik a tué au nom du christianisme en Norvège, vous sentiez-vous redevable de son acte ?

De même, Elhadj, 32 ans, arrivé ici il y a 5 ans, un enfant resté au pays, actuellement en formation dans le secteur de l'horeca, n'ayant pas eu le choix du pays de destination, précise qu'il s'est senti bien accueilli en Belgique. Par contre, depuis les crimes de Charlie Hebdo, il hésite davantage à se rendre dans les lieux publics religieux musulmans. Il a l'impression que l'Europe perçoit cette communauté comme une seule et unique catégorie uniformisée. Or pour lui, les musulmans meurtriers ne sont pas de 'vrais' musulmans: ils n'ont plus de raison de vivre, de plaisir de la vie. Ils sont donc prêts à tout et font n'importe quoi. Elhadj est stressé depuis les attaques du journal, mais ne changera pas sa manière de vivre. Il respecte les autres religions et s'attend à ce que tout humain fasse de même. Il fait remarquer l'apathie politique et gouvernementale à régler les conflits des pays musulmans. Il reste convaincu du contraire dans le cas de chrétiens à défendre...

Au contraire, Aziz, 52 ans, père de trois enfants, chauffeur de taxi et en formation pour devenir plombier, habitant en Belgique depuis 21 ans, se sent tout à fait libre dans sa pratique. Il observe que la majorité de son entourage ne fait pas l'amalgame entre les musulmans modérés et les terroristes extrémistes. De préciser qu'en Irak, les musulmans aussi sont tués au nom du Coran. Pour lui, le livre saint est infalsifiable

de par sa complexité. Il est dès lors nécessaire de s'adresser aux 'savants'² et non aux imams, ces premiers étant comme des médecins spécialistes de la religion. Selon Aziz, les savants sont contre le terrorisme et affirment que le Coran prône un vivre ensemble entre communautés.

Pratiquer la religion islamique en Belgique

A savoir s'ils ont rencontré des situations difficiles liées à leur religion, Nadia répond en donnant l'exemple de sa fille de 10 ans qui a exprimé le souhait de porter le voile dès son anniversaire de 12 ans. Nadia, étant non voilée, a peur des réactions de l'entourage et de la société, connaissant les stigmatisations que vivent ses amies qui ont fait ce choix. Elle pense que sa fille devrait attendre sa majorité pour décider, en étant consciente de l'impact sur sa vie sociale et sa future recherche d'emploi. Nadia est une pratiquante discrète, qui ne va pas à la mosquée, puisque les femmes n'y sont pas obligées. Pour elle, le port du voile est une affaire très personnelle entre la femme et Dieu. C'est donc à respecter dans ce sens: personne ne peut juger de ce que la femme vit au fond d'elle-même dans sa relation à la divinité. Par ailleurs, elle remarque que, au Maroc, les femmes ne sont pas dérangées dans la rue si elles portent le voile. Et ce, parce que les hommes les considèrent comme n'étant pas disponible sur le marché de la drague... Elhadj quant à lui, ne se sent jamais l'esprit tranquille lorsqu'il va au centre de culte. Il a peur d'un attentat envers les rassemblements musulmans. Par contre, Aziz proclame n'avoir jamais eu de souci de cet ordre.

Suggestions pour un mieux vivre ensemble

Ces trois intervenants ont proposé diverses idées pour améliorer le "vivre ensemble" entre communautés en Belgique. Par exemple, les enfants de Nadia suivent les cours de religion à l'école. Elle n'est pas dérangée par cela, mais suggère qu'il y ait également des cours sur l'islam, qui est aussi une religion pacifiste. Il est important de faire la distinction entre la religion

islamique et la culture/l'environnement d'un pays islamique. Car selon elle, la religion protège la femme, ce que l'environnement religieux ne fait pas si la foi n'est pas vécue personnellement. Et c'est là que la possibilité de dévier est la plus grande. Elle donne l'exemple de la burka, qui fait partie de la culture et non de la religion.

Une autre idée avancée par Elhadj est qu'il trouve que ce sont les médias qui véhiculent la stigmatisation. Il s'agirait donc de cadrer et changer la façon de parler des communautés. Selon lui, la stigmatisation provoque le comportement reproché, alors qu'il n'était peut-être pas présent chez l'individu subissant ces jugements...

Aziz quant à lui propose de conscientiser la nouvelle génération à la différence entre cultures, et envers le politique et le religieux. Ces derniers, lorsqu'ils sont confondus, amènent la confusion. De plus, les médias véhiculant la peur du voisin différent, permettraient une acceptation sans réflexion des lois restreignant nos libertés fondamentales.

Matière à réflexions...

Ces témoignages sont riches d'enseignements, et pour créer une société ainsi que ses règles de vie, il est essentiel d'écouter et de comprendre le vécu de chaque communauté s'y trouvant. Il est même surprenant qu'en Belgique, ayant déjà de longues années de coopération et consensus entre les trois communautés, il n'y ait pas déjà un dialogue plus fortement instauré.

La possibilité de partir du réel et des expériences personnelles nous permet de tendre vers une réflexion globale et une vision un peu plus éclairée de la situation des personnes pratiquant la religion islamique en Belgique. Et cela est important pour améliorer notre avenir commun. Les actes des tueurs de Charlie Hebdo n'ont certes pas facilité cette tâche, et ont renforcé les stigmatisations. Mais en tant qu'êtres humains appartenant tous au même monde, et principalement les personnes ayant des postes à responsabilité dans notre communauté, il est de notre devoir de comprendre les enjeux de la mondialisation et de la



circulation des personnes. Cette empathie envers les difficultés de l'autre vivant les pieds sur deux cultures, et l'acceptation de l'évolution mondiale allant vers la mixité sociale et culturelle, nous permettent de travailler ensemble et non plus les uns contre les autres.

Il est également urgent d'inclure dans toutes les pratiques éducatives et ce, dès le plus jeune âge, un espace de parole et de respect, d'écoute de soi et de l'autre, d'apprentissage et d'approche de la diversité pour une dé-stigmatisation des communautés partageant un même territoire. Se connaître soi-même et écouter l'autre dans son vécu dissout la peur de l'inconnu et améliore indéniablement le vivre ensemble.

Laurie Degryse

1 - A Les prénoms sont des pseudonymes afin de garder l'anonymat des personnes interrogées, bien qu'elles aient été ouvertes à parler en leur propre nom.
2 - Par le terme 'savants' il désigne les théologiens islamiques.

"Complosphère" et "Dissidence", le triomphe de la posture ¹

Le succès des discours conspirationnistes et antisémites sur le net interpelle et inquiète. Sous des détours de "discours alternatifs" et de "liberté d'expression", la nébuleuse complotiste remet au goût du jour les discours d'inspiration fasciste, en ce sens qu'elle remobilise les discours totalitaires, xénophobes, populistes et négationnistes, jouant sur l'émotion collective et sur le pouvoir de fascination qu'elle exerce auprès de ses adeptes et de ses détracteurs. A l'origine de cet élan réactionnaire, il y a sans nul doute une crise de confiance majeure des citoyens : dans les médias, dans le discours politique, dans la perspective d'un essor économique, et plus largement dans la société qui les entoure.

Mais pourquoi un tel succès ? Tentative de décryptage.

A. La posture "anti-système", ou les contours d'un néo-fascisme

Pour légitimer son existence, l'auto-proclamée "dissidence" s'attache surtout à nourrir une posture, qui se nourrit des ressorts tristement "classiques" de la pensée fasciste, qu'elle remet au "goût du jour". On peut résumer les mécanismes de l'identification "anti-système" de la manière qui suit :

1) Ressort paranoïaque : véritable moteur de l'univers de la "dissidence", la rhétorique du "complot", nourrissant le mythe d'une dynamique organisée au sein de la société qui nous entoure, intrinsèquement mensongère et *intentionnellement* nuisible, est omniprésente dans les discours. Avec son corollaire de "conceptualisations", aux contours non-définis, tels ceux de "système", de «finance», de "media-mensonges", de "lobby sioniste", de "politiquement correct",

de "prêt-à-penser" ou encore de "bien-pensance", elle conduit son auditeur à une attitude de défiance systématique vis-à-vis des réalités qui l'entourent et, à l'inverse, à une confiance aveugle en ce qu'on lui présente comme grille de lecture "alternative".

2) Ressort confusionniste : se-mant chez ses adeptes un doute profond vis-à-vis des travaux de la recherche scientifique, journalistique et citoyenne, l'univers de la "dissidence", se présentant comme une "alternative", recourt abondamment à une rhétorique confusionniste, en ce sens qu'il entretient une forme de pensée syncrétique, empêchant l'individu, noyé dans des références contradictoires, de se positionner et d'analyser comme sujet agissant. Il prétend ainsi être une sorte de "synthèse", un projet de "réconciliation" illusoire, qui sous-entend qu'on pourrait évacuer les tensions inhérentes à la vie en société. Perdu dans un dédale de références contradictoires, à qui la "dissidence" prétend redonner

un "sens commun", l'individu est ainsi balancé au milieu d'une suite de discours épars, de vidéos, d'articles, de citations, de "livres recommandés", qui le conduisent à substituer une position d'"internaute pseudo-rebelle" - en fait éminemment moutonnier - à celle d'un citoyen engagé dans la vie politique et citoyenne.

3) Inversion des réalités : en semant cette confusion dans les esprits, la "dissidence" utilise une technique bien connue de l'extrême-droite et des courants fascistes, celle de l'inversion des réalités : prônant la "paix" à cours d'un discours violent et régulièrement vulgaire et injurieux, prétendant à la "réconciliation" alors qu'elle sème la division communautaire et méprise ses opposants, revendiquant l'"égalité" alors qu'elle nourrit de manière obsessionnelle la désignation de boucs-émissaires, se rappropriant l'"antiracisme" alors qu'elle puise en continu dans tout le registre terminologique et sémantique de l'antisémitisme "traditionnel", prétendant à la "lutte" alors qu'elle ne propose rien en termes d'engagement sociétal, se plaçant du côté de la "résistance" alors que son discours est éminemment conservateur et réactionnaire, elle conduit à biaiser profondément la perception qu'ont ses adhérents des enjeux sociaux actuels.

4) Triomphe de la posture : en filigranes de ces différents mécanismes, une évidence, la rhétorique "anti-système", en guise de proposition, se contente essentiellement de nourrir délire et fantasmes en vase clos. Le combat social et politique est réduit à peau de chagrin, puisque considéré comme perdu d'avance dans un "système" par essence mensonger, essentialisé, contournant ainsi toutes les tensions qui traversent et animent la société. La critique nécessaire des injustices sociales est remplacée par une "quenelle", geste très ambigu et historiquement chargé, qui n'exprime rien d'autre qu'une haine et un rejet. Au final donc, la posture efface la lutte, ce qui contribue au maintien des logiques d'injustice et d'oppression qu'elle prétend combattre.

B. Quelles critiques fondamentales ?

Au-delà de l'analyse de la dynamique de la "composphère", il convient également de formuler quels en sont les principaux écueils et les véritables dangers. On peut esquisser les principales critiques à opposer à cette nébuleuse, de manière non-exhaustive, de la manière suivante :

1) Déresponsabilisation et logique de boucs-émissaires : l'une des critiques fondamentales à opposer à cette nébuleuse est celle du langage de victimisation et de déresponsabilisation omniprésent, qui conduit ses adeptes à désertir l'engagement citoyen pour s'abreuver passivement de discours les condamnant à l'impuissance. Parallèlement à ce ressort, il n'y a jamais recherche de solutions, jamais de propositions concrètes d'ordre militant, mais toujours désignation de boucs-émissaires : les "médiemensonges", les juifs, la franc-maçonnerie, le lobby gay, les féministes, etc. Nous sommes là au cœur de la rhétorique d'incitation à la haine : la "solution" consisterait en fait à faire "disparaître" les ennemis désignés, sources de tous les maux. On retrouve ici la matrice classique des discours racistes et fascistes.

2) Concurrence victimaire et mémorielle : pour faire sens et trouver écho à un niveau émotionnel chez ses adeptes, la "dieudosphère" entretient en permanence une concurrence entre victimes et entre mémoires. Mémoire de la colonisation versus mémoire de la shoah. Victimes noires et arabes versus victimes juives. Religions catholique et musulmane versus religion judaïque. Là est une deuxième critique fondamentale : elle divise les luttes et les oppose. Ce faisant, elle délégitime les justes combats pour que certaines communautés et certaines mémoires soient plus reconnues et mieux entendues.

3) Idées d'extrême-droite véhiculées : une des critiques centrales à l'égard de ces réseaux conspirationnistes est évidemment que toute la rhétorique utilisée l'est au service d'idées de l'extrême-droite "classique" : les

références antisémites, négationnistes, homophobes, misogynes, et anti-démocratiques sont omniprésentes. Là est certainement le cœur du danger de cette mouvance sectaire : le "gourou" recommande une littérature prétendument "dissidente", alors qu'elle est "simplement" issue du fascisme "classique", dont nous connaissons toutes les terribles conséquences dans notre histoire.

4) Logique mercantile : un des grands mensonges de la dissidence est de feindre une logique désintéressée, altruiste, alors que l'intérêt mercantile est omniprésent. Le capitalisme et le "système" sont dénoncés à des fins sombres toutes très liées au capital, foncièrement commerciales, l'inversion des réalités étant, là aussi, un moteur rhétorique décidément puissant.

5) Evacuation de la lutte sociale : le cœur du problème de la "dissidence", c'est qu'elle entretient un discours *in fine* désespérant, qui renvoie son adepte à un sentiment d'impuissance. Le "système" étant présenté comme dirigé en secret par quelques élites inatteignables, qui nous voudraient foncièrement du mal, elle rend l'adepte démuni, le coinçant dans une posture victimaire et pseudo-critique qui en réalité le fige dans une posture statique, où il se retrouve inopérant. Du pain béni pour ceux qui tiennent au maintien des injustices économiques, politiques et sociales.

Ainsi, et c'est sans doute le cœur du danger de ces discours, c'est en fait la passivité qui est glorifiée, comme si un geste ou une attitude était constitutifs *en soi* d'une identité. Retour à la rebelle - attitude de nos heures adolescentes, de quoi donner illusoirement un peu de sens à notre mal-être existentiel. La posture triomphe, au service de l'extrême-droite. La boucle est ainsi bouclée.

Marie Peltier

1 - La version complète de cette analyse est consultable sur notre Site Internet : <http://paxchristiwb.be/publications/analyses/composphere-et-dissidence-le-triomphe-de-la-posture.0000554.html>

Portrait

Quelques regards de juifs bruxellois

Présentation des trois témoins

DEBORAH et DAVID

Déborah et David (prénoms d'emprunt) que j'ai interviewés sur leur ressenti comme Juifs en Belgique vivent à Bruxelles où Deborah est née et où David est arrivé à l'âge de quatre ans venant d'Allemagne ; il y ont tenu ensemble un commerce.

Ils ont respectivement elle 77 ans, lui 82. Ils ont eu trois enfants : deux filles et un garçon. Ils se disent Juifs "traditionnels" ; pratiquent surtout aux grandes fêtes, mais n'observent pas les règles en matière alimentaire.

La famille de David vivait en Allemagne. La montée du nazisme amena la famille de David à venir s'installer en Belgique en 1937. Le père de David, juif allemand, y fut arrêté et envoyé à Auschwitz où il fut assassiné.

David lui fut un enfant caché en France de 1942 à 1945 ; Deborah le fut aussi dans les Ardennes belges, de 1942 à 1945.

MAURICE (prénom d'emprunt)

Il a quitté la Hongrie en 1935 suite au problème du nazisme. Il est né en 1933, cadet d'une famille de huit enfants. Il est marié à une belge (convertie) au judaïsme après quinze ans de mariage. Il a donc 82 ans et sa femme 76 ; ils sont mariés depuis 58 ans ! Ils ont deux enfants (56 et 53 ans), quatre petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Ils sont juifs non pratiquants, mais "traditionnels".

En mai 40, ils ont quitté la Belgique pour la France où ils ont vécu dans un village en zone "dite libre". Ils furent transférés par la police française dans un camp de regroupement à Récébédou (Toulouse). Ils ont fui ce camp grâce à un de leurs gardiens et sont revenus en Belgique.

Tous les juifs de Récébédou ont été "déménagés" à Drancy quelques jours après leur départ ; de Drancy, ils ont été déportés à... Auschwitz.

En 1942, après les premières rafles à Bruxelles, ils ont été tous les dix (parents et enfants) cachés dans des familles belges.

Grâce à ces "justes" et après beaucoup de chance, ils ont échappé à la déportation.

De l'antisémitisme et du quotidien

Bien qu'ils n'aient pas subi d'agression verbale ou physique, nos témoins disent se sentir menacés surtout "dans certains quartiers de Bruxelles".

Seul Maurice dit avoir pris des précautions particulières.

A cet égard, ils ont le sentiment que ce n'est que depuis les récents événements que le gouvernement belge "a enfin pris les bonnes dispositions". Ils doutent par ailleurs de leur efficacité ; Deborah et David souhaitent que la justice soit plus radicale en ce qui concerne les actes racistes.

Au sujet de leur manière de percevoir l'antisémitisme actuel, leurs perceptions sont bien différentes. Pour Déborah et David, "l'antisémitisme ne provient pas des Belges de souche, à l'exception de l'extrême-droite ; il provient de certains Musulmans excités par les discours haineux de certains Imams ou de fondamentalistes." Pour Maurice, "l'antisémitisme est un mal de l'humanité ; on nous a toujours rendus coupables de tous les maux".

Quitter la Belgique ?

Dans son édition du 21 janvier 2015, La Libre Belgique consacre, en page 10, un article sur les "nombreux juifs qui décident de quitter la Belgique".

Ils seraient 240 à avoir rejoint Israël en 2014. "De manière globale, environ 26.500 immigrants ont rejoint Israël en 2014." Ces départs, aussi vers les USA

Actualité

ou le Canada, augmentent également en France et en Ukraine notamment.

A la question de leur attitude à ce sujet, mes trois témoins l'excluent avec quelques nuances. David et Deborah pensent que les jeunes envisagent difficilement leur avenir vu l'évolution de l'antisémitisme ; ils pourraient envisager de partir "si la situation des Juifs devait encore s'aggraver et si, pour ces raisons, toute notre famille décidait de quitter la Belgique, nous ferions de même avec beaucoup de regrets". Pour Maurice, "nous sommes belges et, malgré toutes nos sympathies pour Israël, nous ne quitterons pas la Belgique"

Essai de conclusion

Difficile avec seulement trois témoignages ! Mon sentiment est qu'au niveau individuel, vivre paisiblement et en sécurité semble tout à fait possible pour des Juifs, à Bruxelles. Le risque est certes plus grand pour les lieux de rassemblement (écoles, lieux de culte, musée, etc). Des mesures préventives de surveillance et de protection devraient encore améliorer la sécurité des Juifs. Reste le poids de la mémoire collective marquée par tant d'épisodes très douloureux au cours des siècles.

Jean Debelle

Legislation anti-terroriste belge : légitimisation de lois liberticides ?

Les réformes du Code Pénal Belge, enregistrées depuis 2003, font écho à une volonté à l'échelle internationale de renforcer les moyens de lutte contre le terrorisme. C'est ainsi que l'on observe les gouvernements légitimer l'inscription au Droit de mesures sécuritaires d'exception.

En Belgique, la reconnaissance de l' "infraction terroriste" fait suite à la transposition de la décision-cadre du 13 juin 2002 qui avait pour but de rapprocher les législations des Etats membres en matière de terrorisme.

Cependant, l'incrimination du terrorisme consacrée par l'article 137 du Code Pénal marque, à l'échelle nationale, une mutation sans précédent dans la lecture du "délict politique" ouvrant la voie à la criminalisation de la contestation sociale. A cela s'ajoute un émiettement des libertés fondamentales par le recours à des méthodes d'investigation intrusive, de même que l'introduction progressive de mesures d'exception à la loi et la Constitution. En témoignent les nouvelles dispositions mises en place par le gouvernement Michel dans la foulée des attentats de Paris de janvier 2015. Ces dernières, au nombre de 12, ont pour visée l'extension des infractions terroristes et l'adaptation de la législation pour une sanction plus effective.

Si la lutte contre le terrorisme est en soi un objectif nécessaire et pertinent, il convient aussi de réfléchir aux mesures répressives mises en place par le gouvernement et d'évaluer leur pertinence. Nous avons soumis la question à **Maitre Guillaume Sneessens**, avocat au barreau de Bruxelles.

Avant l'intégration de la décision-cadre de l'Union européenne en décembre 2003, de quels moyens disposait-on pour poursuivre des actes terroristes?

La loi du 19 décembre 2003 (M.B. 29 décembre 2003) pénalise plusieurs "infractions terroristes" dans les articles 137 à 141 du Code pénal (CP), intégrant ainsi la Décision-cadre du Conseil de l'Union européenne du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme.

L'infraction de terrorisme y est définie, ainsi que la notion de groupe terroriste.

Ceci peut faire penser au lecteur non averti qu'enfin, en 2003, la Belgique se dotait des moyens pour lutter contre le terrorisme.

En réalité il existait déjà, et il existe toujours, une série d'infractions qui peuvent s'appliquer aux actions terroristes. Cela va du port d'armes au meurtre en passant par le blanchiment d'argent. Il n'existait pas d'activité que l'on reproche aux terroristes qui n'était couverte par ces notions classiques. Même pour la notion de groupe terroriste, elle existait déjà sous la notion d'organisation criminelle.

L'idée de prévoir des peines aggravées pouvait également être rencontrée dans l'ancienne législation, laissant au tribunal le soin d'apprécier la peine dans une fourchette proposée en fonction de la gravité de l'acte.

Jusqu'à-là, rien de bien dramatique, sinon la création de règles inutiles, me direz-vous.

Cependant, et pour faire bref, le problème est que la définition de terrorisme qui a été créée est souple et permettrait de l'appliquer à des activités que le citoyen lambda ne voulait pas voir interdire à l'origine. Une infraction pourra ainsi être qualifiée de terroriste lorsque son auteur a notamment pour but de "déstabiliser les structures fondamentales économiques ou sociales d'un pays ou d'une organisation internationale." On pourrait très bien, sur base de cette définition large, estimer que des mouvements sociaux sont visés.

Pour faire simple, le problème n'est donc pas la lutte contre le terrorisme en soi, qui est une bonne chose évidemment, mais les définitions trop larges, peu claires, qu'on donne au concept, pouvant donner lieu à des dérives dans l'application, c'est-à-dire à des utilisations abusives par les personnes disposant d'une parcelle de l'autorité publique.

Par ailleurs, suite à cette "pénalisation" (qui n'en est pas une pour les activités violentes qui étaient en réalité déjà pénalisées, même sous un autre nom), des méthodes particulières de recherche ont reçu un cadre législatif.

Il légalise certaines pratiques d'enquête policière, renforce l'arsenal des méthodes à disposition de la police, prévoit des méthodes de recueil de données des services de renseignement et de sécurité, etc.

L'inscription au code pénal de "l'infraction terroriste" est assimilée par certains à des mesures liberticides et des dérives anti-démocratiques. Pourquoi ce point de vue? Partagez-vous cet avis?

Non, ce n'est pas l'existence d'une infraction spécifique de terrorisme qui peut poser problème.

Comme précisé ci-dessus, c'est la définition trop large qui en est faite qui est problématique, et qui pourrait permettre une utilisation non souhaitée, je pense, par ceux qui ont voulu cette loi.

On peut se demander dans quelle mesure ce n'est pas déjà une réussite du terrorisme, dont le but est de déstabiliser un état démocratique : arriver à faire prendre par celui-ci des dispositions censées lutter contre ces mouvements visant à tuer la démocratie, soutenues les yeux fermés par la population, qui pourraient mener à des dérives antidémocratiques.

Le problème est évidemment que dans des moments de peur, et je m'empresse de dire que c'est compréhensible, la population est prête à supplier qu'on lui enlève ses libertés si cela peut empêcher le terrorisme. Une fois que c'est fait, il est trop tard... Sans compter qu'à ce moment-là on se rendra sans doute compte que ce n'est pas en supprimant le droit à la vie privée (par exemple) qu'on empêchera des désaxés de commettre des folies.

Si dès lors, il existe déjà des mesures spécifiques de lutte anti-terroriste, quelle est la légitimité du cadre de lutte anti-terroriste du gouvernement Michel?

La légitimité du gouvernement repose sur sa majorité au parlement.

La question n'est pas celle de la légitimité mais de l'intelligence des décisions prises, et de la nécessité, même et

surtout dans les moments d'émotion, de ne pas prendre des mesures qui flattent l'opinion mais sont inutiles, contreproductives ou néfastes.

Je ne fais pas de politique en disant cela et ne fustige pas plus ce gouvernement qu'un autre.

Les praticiens du droit regrettent souvent que le législateur ne soit pas plus à l'écoute des acteurs de terrain.

Parmi les douze mesures visant à renforcer la lutte contre le terrorisme, nombreuses sont celles qui ont fait l'objet de critiques ces dernières semaines. Selon vous, quelles sont les plus contestables et pourquoi?

A mon humble avis, les mesures les plus contestables sont celles qui n'ont pas été prises il y a longtemps pour empêcher la naissance du problème. On assiste dès lors à une utilisation excessive des peines de prison, que la population apprécie sans savoir ce qu'elles impliquent. On observe également une aggravation de la fracture sociale dont on parle sans arriver à la traiter vraiment.

Il faut éviter les mesures décoratives, d'apparat, qui sont les plus visibles, mais les plus inutiles, et entamer un travail de fond. Et bien sûr, il faut éviter les mesures qui restreignent les libertés du citoyen sans être réellement utiles.

Pour revenir aux 12 mesures, puisque vous me demandez les plus contestables, je vais donner mon hit-parade personnel.

Le retrait de la nationalité est sans doute la mesure la plus stupide.

Elle plait à la population sans doute, mais quel est le bénéfice concret ? Est-ce que vous pensez que le terroriste qui va commettre l'acte horrible de tuer des gens pour des raisons dont la pertinence m'échappe, se soucie de savoir s'il est belge ou s'il va le rester ? La mesure n'est pas de véritable intérêt.

Elle a même un effet néfaste : les djihadistes rentrant au pays avec leurs papiers d'identité sont suivis sur cette base. S'ils n'ont plus le droit de rentrer, ils se procureront des faux papiers avec lesquels il sera difficile de les suivre.

Échos

Par ailleurs c'est une mesure qui divise, donc qui ajoute un problème au problème. En effet, personne ne pouvant être apatride, elle ne pourra s'appliquer à tout citoyen. Un terroriste qui n'a de lien qu'avec la Belgique resterait belge. Pourquoi augmenter la fracture sociale en créant deux catégories de personnes, ceux qui pourraient perdre la nationalité et ceux qui, quoiqu'ils fassent, ne la perdront jamais ?

La mesure la plus perverse à mes yeux est celle dite du "renforcement de la capacité d'analyse de la Sûreté de l'Etat". Il faut être attentif dans l'application de cette annonce, quant au respect de la vie privée des citoyens

La mesure qui me semble la plus hypocrite est celle dite de la "lutte contre la radicalisation dans les prisons". La prison est en soi un lieu de radicalisation, et tous les acteurs dans ce domaine le crient depuis des dizaines d'années. On fait semblant de le découvrir aujourd'hui. Il ne faut pas se limiter à annoncer ce genre de "mesurettes", mais prévoir une réforme de fond comprenant une analyse du rôle et du fonctionnement de l'univers carcéral dans son ensemble. Ce problème est trop complexe pour l'aborder ici en trois lignes, j'en resterai donc là.

Entretien mené par Jennifer-Christelle Essolomwa Botewa

Extrait de L'article 137 § du Code pénal belge

"Constitue une infraction terroriste, l'infraction prévue aux §§ 2 et 3 qui, de par sa nature ou son contexte, peut porter gravement atteinte à un pays ou à une organisation internationale et est commise intentionnellement dans le but d'intimider gravement une population ou de contraindre indûment des pouvoirs publics ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte, ou de gravement déstabiliser".

Les douze mesures gouvernementales 2015 de lutte anti-terroriste

1. Extension des infractions terroristes et adaptation de la législation pour une sanction plus effective dont l'insertion d'une nouvelle infraction terroriste relative au déplacement à l'étranger à des fins terroristes
2. Extension de la liste des infractions donnant lieu à l'utilisation des méthodes particulières de recherche
3. Elargissement des possibilités de retrait de nationalité
4. Retrait temporaire de la carte d'identité et refus de délivrance et retrait du passeport
5. Mise en œuvre du gel des avoirs nationaux
6. Révision de la circulaire "Foreign Fighters" du 25 septembre 2014 relative à la gestion de l'information et aux mesures de suivi.
7. Optimisation de l'échange d'information entre les autorités et les services administratifs et judiciaires.
8. Révision du plan contre la radicalisation de 2005
9. Lutte contre la radicalisation dans les prisons
10. Réforme des structures du renseignement et de la sécurité
11. Appel à l'armée pour des missions spécifiques de surveillance
12. Renforcement de la capacité d'analyse de la Sûreté de l'État : cet organe a pour l'instant deux missions, à savoir la récolte d'informations et la protection des "VIP", autrement dit les chefs d'État étrangers en visite et autres personnalités.

Un évènement à ne pas manquer !

Sommes-nous libres d'être racistes ?

Dévier de la norme, avoir une apparence "autre" rend le parcours professionnel des candidats culturellement ou physiquement différents bien difficile. Pourtant les discriminations dans le cadre du travail sont interdites par la loi belge depuis 2007. Quelles sont les techniques utilisées par les employeurs pour discriminer en toute impunité ? Le Centre Avec et Pax Christi s'associent pour ouvrir le débat !

Date :

25 mars 2015

Horaire :

18h30

Contact :

Anne-Claire Orban et
Porzia Stella

E mail :

pstella@centreavec.be

Téléphones :

02/738 08 04
02/738 08 28

Adresse :

Rue Maurice Liétart, 31
1150 Bruxelles

Vous désirez nous soutenir ?

Compte bancaire : BE28-7995-5017-6120

Déduction fiscale à partir de 40 € sur base annuelle.

Notre association est également apte à recevoir des legs : pour de plus amples informations, contactez votre notaire, ou contactez-nous au 02.738.08.04 ou par mail à info@paxchristiwb.be.



ASBL Pax Christi
Wallonie-Bruxelles
Rue Maurice Liétart 31 bte 1
1150 Bruxelles
Tél. 02 738 08 04
Fax : 02 738 08 00
E-mail : info@paxchristiwb.be
www.paxchristiwb.be